

Il se peut que *Fraser Brothers* ait déjà annoncé des projets concrets et qu'il ne faille pas invoquer une date limite.

• (8.50 p.m.)

Je le répète, nous connaissons le problème. On l'a attaqué d'en arrière, de front, d'en haut et d'en bas, selon ce que vous préférez. Il est temps, me semble-t-il, que les autorités d'Ottawa et de Fredericton, qui représentent les gouvernements national et provincial, conjuguent leurs efforts. J'en parle avec une certaine émotion, car ma circonscription renferme la belle rivière Saint-Jean et cinq de ses tributaires, ainsi que deux grands réseaux de lacs qui s'y jettent.

Je me suis toujours intéressé à l'épuration de la rivière et à la protection non seulement de notre pêche sportive, mais encore de la pêche commerciale sur ce grand cours d'eau.

**M. Danforth:** Monsieur le président, j'aimerais appuyer mon collègue, le député de Grey-Nord, qui a parlé de certains problèmes qui assaillent les pêcheurs en eaux intérieures. Si je prends la parole, c'est surtout pour essayer d'obtenir des renseignements précis du ministre. Il sait qu'on a évité un désastre total aux pêcheurs du lac Érié grâce aux dispositions internationales qu'on a adoptées quant à la commercialisation et qui ont permis aux pêcheurs d'obtenir de 8c. à 12c. la livre pour du poisson dont le prix avait fléchi entre 1.5c. et 3c. la livre.

J'aimerais que le ministre nous révèle les programmes à long terme qu'il songe établir de concert avec le gouvernement provincial pour ranimer l'industrie de la pêche dans le lac Érié. Je ne suis qu'un profane, mais je sais très bien que les autorités fédérales et provinciales ont entrepris des recherches poussées sur les ressources hydrauliques. On a étudié différentes méthodes pour faire la pêche, mais depuis l'invasion des lamproies, on ne prend plus que deux espèces principales de poissons sur la rive canadienne du lac Érié, l'éperlan et la perchaude.

Le ministre ne l'ignore pas, quelques dorés communs ont descendu le lac, mais s'il arrivait quelque chose aux débouchés pour les filets de perchaude et d'éperlan, qui sont très petits et constituent plus ou moins un luxe, les pêcheurs se trouveraient dans une situation économique désastreuse. J'aimerais bien que le ministre nous expose les expériences et les programmes que son ministère songe à entreprendre de concert avec le ministère provincial.

[M. Fairweather.]

**M. Davis:** Monsieur le président, je serai bref, mais j'aimerais exhorter le ministre à continuer à verser la subvention spéciale établie l'année dernière pour la prise et la transformation du chien de mer ou roussette sur la côte ouest. Le chien de mer est un poisson qui ressemble au requin et atteint jusqu'à cinq pieds de longueur. C'est un prédateur qui se nourrit de divers petits poissons. Les chiens de mer se sont multipliés ces dernières années faute de débouchés.

Pendant la guerre, on le pêchait en grandes quantités pour en extraire la vitamine A. Il se vendait jusqu'à \$3 la livre à l'époque. Mais, par suite de mises au point dans l'industrie chimique pendant et après la guerre, on a commencé à produire la vitamine A par synthèse. La demande de foies de roussette ou chien de mer est tombée et depuis, rien n'est venu encourager sa pêche commerciale.

La roussette est le poisson qu'on pêche dans la mer du Nord et qui fournit presque tout le poisson qui sert aux «fish and chips» du Royaume-Uni. Bien que sans valeur commerciale sur nos côtes, elle en a une dans la mer du Nord. Les Norvégiens la pêchent en grands nombres, de fait en si grands nombres que la roussette ou le chien de mer comme on l'appelle dans la région de la mer du Nord, doit être protégé. Pendant la guerre, nous en avons pris jusqu'à 40,000 tonnes par année. Récemment, les pêches ont été insignifiantes, mais depuis deux ans on poursuit des expériences sur la côte de l'Ouest en vue de réduire le coût de la pêche à la roussette, de sa transformation et de son transport vers les marchés d'outre-mer.

J'aimerais beaucoup que ces expériences se poursuivent. L'automne dernier, à ce que je crois savoir, le ministère des Pêcheries avait affecté à cette intention quelque \$25,000. Il a entrepris une expérience peu étendue dont on ne connaît pas encore les résultats. Les chiens de mer ont trouvé un marché considérable surtout au Royaume-Uni, en Allemagne et en Belgique. J'imagine qu'avec le temps ils pourraient en trouver en Amérique du Nord. Il faudrait au début prévoir une modeste subvention mais, comme je l'ai mentionné, cette espèce devient plutôt rare en Europe.

Il reste à explorer à fond la rentabilité du conditionnement et du transport et j'exhorterais le ministère à continuer son expérience cette année. Si elle réussit, nous devrions pouvoir circonscrire le nombre des chiens de mer et augmenter sensiblement celui des saumons, des harengs, des sardines et d'autres espèces que décime un peu le chien de mer sorte de